

initiatives



environnement

Au service d'une gestion humaniste de l'environnement



MEUSE

La revue du CPIE de Meuse N°14

JUIN 2015



| | |
|--|----|
| Tourisme et développement durable, état de situation | 4 |
| Emilie DI MATTEO, Service civique au CPIE de Meuse | |
| LEADER Ouest Parc naturel régional de Lorraine | 6 |
| Coralie JEANCOLAS, Chargée de mission LEADER Ouest au PnrL | |
| Le tourisme au regard de la stratégie Nationale du Développement Durable, retour d'expérience de 8 acteurs en Meuse : | |
| Parc naturel régional de Lorraine | 6 |
| Sophie Girault, Responsable mission Attractivité du territoire et coopération | |
| La Ferme du Sonvaux | 8 |
| Nadja Pruvost, gérante | |
| Observatoire des Côtes de Meuse | 9 |
| Marc Kaschinski, auto entrepreneur | |
| Ecomusée d'Hannonville-sous-les-Côtes. | 10 |
| Blandine Leprince, Directrice | |
| Domaine du vieux Moulin-Etang Lachaussée. | 11 |
| Christine Hion, Référente qualité et communication | |
| La chèvrerie de Chaillon | 13 |
| Hélène Lebas, la propriétaire | |
| Le vent des forêts | 14 |
| Marie Céline Henri, assistante de direction | |
| Crête des Eparges, Association l'Esparge | 15 |
| Patricia Pierson, Présidente de l'association | |

Christian Legatelois

Président du Syndicat Mixte de Madine

Le site de Madine, accueillant aujourd'hui le congrès national des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement, recèle d'un potentiel écotouristique indéniable. Classé au titre de Natura 2000, de la loi littoral, s'inscrivant dans un contexte paysager remarquable, et vecteur d'activités pour les structures de gestion et d'éducation à l'environnement, il est aujourd'hui incontournable de fédérer les partenaires et de valoriser le site dans un objectif de développement durable. C'est un enjeu partagé par la Région Lorraine et le Département de la Meuse, soucieux du développement harmonieux de cette destination touristique ancré au cœur du territoire meusien et lorrain. Des actions sont déjà mises en place, notamment au travers du sentier ornithologique et du programme d'animation déployé par quelques associations meusiennes et lorraines, ou encore au travers du partenariat avec l'Office de Tourisme Cœur de Lorraine pour l'accueil des publics.

Il est certain que la concertation et la contribution de tous sont à l'ordre du jour, et ceci se concrétise également au travers des différents programmes en cours sur le territoire comme le programme LEADER de la zone ouest du Parc naturel régional de Lorraine ou le Plan de Paysage des Côtes de Meuse. Il s'agit aujourd'hui de favoriser la mutualisation des dispositifs, des temps d'échange et des moyens mobilisables dans l'intérêt de notre territoire et des porteurs de projet qui s'y investissent. Nul doute que le Syndicat mixte du lac de Madine, identifié comme porte d'entrée du tourisme sur le territoire cœur de Lorraine, y contribuera à sa mesure.

La recherche d'amélioration continue en faveur du développement durable est également une de nos préoccupations, et nous y œuvrons avec nos partenaires. Ainsi, avec l'appui du CPIE, nous souhaitons reconquérir le label « Pavillon bleu », et sensibiliser nos équipes et nos publics à la gestion des déchets, des espaces, des consommations. Les équipes d'accueil seront également formées aux messages environnementaux, s'agissant de communiquer plus activement sur les richesses environnementales et patrimoniales à découvrir sur Madine et au-delà.

Notre partenariat et notre implication dans le cadre du congrès des CPIE, notamment au travers de la journée dédiée à l'écotourisme, est pour nous l'occasion de favoriser les rencontres, de nous enrichir des retours d'expérience et de capitaliser les leviers propices au développement touristique de notre territoire et d'ailleurs.

Yvon Bec

Président de l'Union nationale des CPIE

L'écotourisme : un domaine à ne pas négliger pour les porteurs de projets comme pour les CPIE

En l'espace de 40 ans (l'âge de notre réseau CPIE), la population française a changé son regard sur la nature, le patrimoine naturel et sur les pratiques de ceux qui respectent ce patrimoine naturel pour en vivre. Les français sont de plus en plus nombreux (et sans doute le travail inlassable année après année, d'éducation à l'environnement mené par les CPIE n'y est pas pour rien) à accepter et même à plébisciter cette prise en compte de l'environnement par les acteurs socioprofessionnels qui travaillent dans le domaine du tourisme, du patrimoine, des produits locaux, de la culture, etc ...

Aujourd'hui, le touriste comme le simple visiteur local est de plus en plus sensible à la touche écologique, au produit local vrai, aux éco-gestes, aux aménagements qui respectent la nature, et les acteurs économiques locaux qui prennent en compte cette dimension et font des efforts en ce sens sont payés de retour.

Ne pas faire ces efforts, c'est par ailleurs anéantir tous les efforts de sensibilisation qui ont été réalisés pour voir évoluer les mentalités et les comportements car si les citoyens qui partent à la découverte de territoires ne retrouvent pas des exemples vivants de ce qu'ils sont prêts à adopter comme pratiques, alors ils renonceront et il faudra repartir à zéro en terme d'éducation.

C'est pour cette raison que les CPIE doivent se mobiliser pour apporter aux acteurs de l'écotourisme tout leur savoir-faire en matière de valorisation de l'environnement, de co-construction de projets et en matière de renforcement du pouvoir d'agir des citoyens, et pour apporter aux collectivités qui s'impliquent tout un accompagnement pour l'émergence de solutions territoriales qui aient du sens.

Inversement, les acteurs de l'écotourisme mais aussi les collectivités peuvent en toute confiance s'adresser aux CPIE pour les aider et les accompagner dans leurs projets écotouristiques : leur connaissance des enjeux environnementaux, mais aussi des comportements humains face à ces enjeux de même que la connaissance qu'ils ont de leur territoire et leur capacité à concerter et à mobiliser les énergies locales sont des atouts pour la réussite.

Dans ce domaine plus que dans d'autres sans doute, le changement environnemental est en marche : accélérons-le pour qu'il imprègne plus vite le reste de la société.

Tourisme et développement durable, état de situation.

Emilie DI MATTEO, Service civique au CPIE de Meuse

C'est dans les années 80 qu'apparaissent les premières notions d'écotourisme suite à la prise de conscience générale des impacts sur l'environnement des activités humaines. En 1990 se crée The International Ecotourism Society (la TIES), principale organisation mondiale liée à la promotion de l'écotourisme. Actuellement, on recense environ 90 pays comptabilisant près de 1700 membres (associations, gouvernements...) qui s'engagent à respecter sa charte.

L'écotourisme, qu'est ce que c'est ?

L'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) le définit comme « le tourisme basé sur la nature dans lequel la principale motivation des touristes est l'observation et la jouissance de la nature ainsi que des cultures traditionnelles qui prévalent dans les zones naturelles. Elle est généralement, mais pas exclusivement, organisée à l'intention de petits groupes de personnes par des voyagistes spécialisés. Les partenaires fournisseurs de services à la destination sont en général de petites entreprises locales. Elle minimise les impacts négatifs sur l'environnement naturel et socioculturel et contribue à la protection des zones naturelles utilisées » (Source: *Le marché anglais de l'écotourisme OMT 2002*).

L'**éco-tourisme** c'est également une notion de durabilité qui vise à la conservation de la nature, la valorisation et la protection d'un patrimoine naturel et culturel, et intègre une notion d'éthique et d'éco-citoyenneté.

Tous les ans, en France, est organisée la journée mondiale pour un tourisme responsable. Le but de cette journée est de prendre en compte l'impact de l'Homme sur les ressources qui sont souvent sources de conflits entre les industries, les agriculteurs, les populations locales et les touristes.

Le tourisme durable repose sur des critères de durabilité. Il doit être supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le plan économique et équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales.

Le tourisme équitable consiste à appliquer au tourisme les principes du commerce équitable. L'objectif est d'assurer aux populations locales vivant sur et aux alentours des lieux touristiques une part des revenus générés par ce secteur et de les impliquer totalement ou en partie dans la mise en place de ces activités. Les projets touristiques sont soit mis

en place par la communauté locale elle-même soit par un tiers organisme en partenariat avec les habitants (Source : *Bénédicte Bard GREP Initiatives associatives pour une écologie rurale POUR Novembre 2014 N°223*).

L'écotourisme en France ?

La France, étant la première destination touristique mondiale, doit cependant faire face à la concurrence étrangère qui est de plus en plus réactive. Le terme « écotourisme » est encore aujourd'hui peu utilisé en France : moins de 2% des acteurs touristiques s'engage sur le chemin du développement durable et du tourisme vert. Ce chiffre, bien qu'en croissance, dévoile un retard assez conséquent par rapport à nos voisins d'Europe du Nord ainsi que par rapport à d'autres destination phares de l'écotourisme telles que les Etats-Unis, le Népal, le Costa Rica, l'Equateur, Madagascar, etc...

Qui sont les acteurs de l'écotourisme ?

Il est propre à chacun de devenir acteur de l'écotourisme. Il faut, bien entendu, une certaine conscience écologique et humaniste pour ainsi se mettre au service de l'environnement et de la préservation du patrimoine culturel et naturel dont nous disposons.

Le tourisme durable est le fruit d'efforts permanents : il est nécessaire de sensibiliser les voyageurs en les initiant aux bonnes pratiques, qui se traduisent par de nombreux actes comme le tri des déchets, le recyclage, les économies d'énergies, le suivi des consommations aussi bien en eau, déchets, électricités, nourriture, la mise en place de toilettes sèches, les activités découverte nature en toute sorte de manière responsable, la valorisation de produits locaux, l'utilisation du covoiturage et des transports en communs, la gestion différenciée des espaces verts et bien d'autres actions entrant dans le champ du développement durable. Bien qu'il

Quelques chiffres :

185 établissements en France détiennent le label La Clef Verte
Depuis 1990 le secteur de l'écotourisme affiche une croissance annuelle comprise entre 20 et 34%
(cf : geo.fr/environnement/les-mots-verts/ecotourisme-41139)



Photo : Michel PETIT

n'existe pas encore de label officiel de l'écotourisme, il existe tout de même quelques valeurs références dans le secteur comme la Clef Verte, WWF et les Gîtes Panda, Cévennes Ecotourisme, les Parcs naturels régionaux, Hôtels au Naturel qui imposent des critères stricts sur la politique de gestion durable de l'environnement.

Par exemple, le label « la Clef Verte » est un programme international d'éducation et de sensibilisation aux questions environnementales, depuis 1994. Un label est décerné chaque année pour récompenser les établissements comme les campings, hôtels, chambres d'hôtes, auberges de jeunesse et résidences de tourisme les plus soucieux d'une bonne gestion des déchets, de l'eau et de l'énergie mais et également ouverte à la restauration traditionnelle.

Les garanties de l'écotourisme :

Ces garanties sont la protection de l'environnement, mise en valeur des zones naturelles ou sites culturels menacés, l'avancée de la lutte contre la pauvreté. Les prestataires touristiques engagés dans l'écotourisme sont alors des acteurs du développement de l'économie locale. L'écotourisme permet de contribuer au développement local qui engendre des impacts économiques se traduisant dans la création d'emplois non délocalisables qu'ils soient directs ou indirects : les producteurs locaux, les guides touristiques et bien d'autres qui entrent dans une démarche dynamique de coopération.

Les limites de l'écotourisme :

C'est l'afflux massif de touristes dans des espaces naturels qui épuise et bouleverse parfois les écosystèmes qu'ils sont censés protéger, ou encore l'ouverture aux touristes de site jusqu'alors non « exploités ».

L'énergie consommée pour se rendre sur les sites éco touristiques, ne va pas dans le sens du respect des milieux naturels visités. (Se traduisent parfois par l'utilisation de 4x4, d'avions... qui ont un impact non négligeable sur l'environnement)

Tourisme = transports = effets sur l'environnement = empreinte écologique conséquente

Ecotourisme = constructions d'hôtels et infrastructures = surexploitation des sites naturels = rejet de déchets = dérangements et pollutions

Une démarche d'amélioration continue :

Les labels cherchent à donner des cadres de référence, gages de qualité mais également la nécessité que les touristes deviennent partie intégrante de la chaîne de l'écotourisme.

« Le tourisme et l'environnement évoluent inévitablement l'un vers l'autre ; parce qu'une destination touristique est avant tout un lieu de vie, parce que les défis écologiques sont bien réels, parce que certaines erreurs ne peuvent plus être faites, parce que la demande écologique progresse... autant de raisons et de justifications pour penser autrement le tourisme » (source GREP initiatives associatives pour une écologie rurale Novembre 2014 n°223 par Bénédicte Bard Directrice du CPIE Seignanx Adour).

Quelques structures en Lorraine qui valorisent les pratiques écotouristiques : (issues du Guide Balado Lorraine 2008-2009)

Producteur de plantes aromatiques Grandemange située à Vagney (Vosges)

Proposer aux touristes la découverte de plantes aromatiques ainsi que la découverte de leur culture. Un parcours dans la forêt permet d'accéder à l'exploitation des Grandemange où l'on peut visiter librement leurs jardins, on y trouve des panneaux explicatifs des plantes, leurs noms mais pour une visite guidée, il vous faudra appeler avant ! La boutique est ouverte toute l'année et l'on y trouve toutes sortes de produits.

Ecolonie à Hennezel (Vosges)

Jardin 100% bio, on cultive tout sans pesticides, la rotation des cultures et les méthodes de production naturelles sont ici les valeurs que préconisent l'association. « Légumes sains issus de sols sains ». Ici on sensibilise les visiteurs au tri des déchets, énergies, et des repas bio et végétariens sont disponibles sur place. Il est possible de se loger en chambres d'hôtes et un camping nature est présent sur le site de l'Ecolonie lui aussi. Une boutique bio est également ouverte et l'on y trouve des légumes, des herbes et tisanes, des fromages issus de l'élevage de chèvres et des fromages fait à partir du lait de vache biologique ainsi qu'une boulangerie.

Le coin des ressources :

Annuaire de l'écotourisme (www.ecotourisme-magazine.com), qui référence en Lorraine :

- le Parc Animalier de Sainte-Croix permettant la découverte de faune européenne et mondiale, des animaux en semi-liberté, la sauvegarde d'espèces...
- Au coin des jardins, hébergement écologiques, chambres d'hôtes avec petits déjeuners bio et produits locaux

De nombreux sites proposent l'organisation de vacances/ voyages :

- www.tourisme-meuse.com
- www.eco-voyageurs.com
- www.planete-ecotourisme.com
- www.vacances-vertes.net
- www.vacances.bioetbienetre.fr

4 établissements meusiens sont référencés :

- «Au coin des jardins» situé à Pareid
- «Aux contasses» situé à Le Haut des Chee
- «Demeure du Vieux Logis» situé à Ligny en Barois
- «Les Chambres de la Ville-Haute» situé à Dun/Meuse
- www.accueil-paysan.com : association regroupant des paysans et acteurs ruraux, de plusieurs pays, qui mettent en place un accueil touristique, pédagogique et social dans le but de continuer à vivre décemment sur leurs terres. On peut y préparer son séjour, prévoir un hébergement, des activités, un repas, l'accueil social pour des enfants...

LEADER Ouest Parc naturel régional de Lorraine

Coralie JEANCOLAS, Chargée de mission LEADER Ouest au PnrL



Depuis 2009, le Parc naturel régional de Lorraine coordonne deux Groupes d'Action Locale (GAL). Ces derniers animent, sur chacun des territoires, un programme européen LEADER autour d'une stratégie axée sur le développement du tourisme durable pour le GAL Ouest PnrL et sur le thème de l'accueil de nouveaux habitants et du tourisme pour le GAL Moselle Sud. La mise en œuvre des programmes s'est achevée au printemps 2015.

Des projets innovants

Un répertoire a été élaboré afin de présenter certaines des opérations accompagnées par le dispositif LEADER de 2009 à 2015 et qui présentent des démarches innovantes, durables ou partenariales particulièrement pertinentes. En partenariat avec le GAL Moselle Sud, une sélection de projets d'hébergements touristiques, d'aménagements de sites d'accueil, de sentiers d'interprétation, de manifestations, d'études ou encore d'outils numériques a été opérée parmi près de 160 actions financées

Contacts

Cellule d'animation du GAL
Parc naturel régional de Lorraine
Logis Abbatial - Rue du Quai
54702 PONT-A-MOUSSON cedex
Tél : 03.83.84.25.22



Fort de son expérience sur la programmation européenne 2007-2013, avec 1,3 millions d'euros attribués à plus de 60 projets, le GAL Ouest PnrL se porte candidat à l'appel à candidature LEADER lancé le 19 décembre 2014 par le Conseil Régional de Lorraine.

Si le GAL est sélectionné, le nouveau programme LEADER permettra d'accompagner de 2016 à 2022 des projets de développement économique durable autour du tourisme, de l'agriculture et des savoir-faire.

Le document est consultable sur le site www.pnr-lorraine.com, rubrique « Programmes Leader », ou en suivant le lien : http://www.pnr-lorraine.com/fichiers/repertoire-bd_1430747893.pdf

Le tourisme au regard de la stratégie Nationale du Développement Durable.

Retour d'expérience de 8 acteurs en Meuse

Dans le cadre de l'organisation de la journée « L'environnement, levier d'un tourisme durable », le CPIE s'est proposé d'analyser 8 projets portés par des structures locales, intervenant dans le champs de l'écotourisme. Afin d'identifier les freins et leviers des projets et de susciter les démarches d'amélioration continue, les projets sont mis en reliefs au regard de la Stratégie Nationale du DD et des 9 défis (rappelés en dernière page).

Parc naturel régional de Lorraine

Sophie Girault, Responsable mission Attractivité du territoire et coopération



Un Parc naturel régional est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, mais fragile, qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine. Il accueille et informe les publics sur le développement économique et social. Un bon aménagement du territoire est nécessaire pour préserver les patrimoines.

Le territoire d'un Parc naturel régional est classé par décret du Premier Ministre pris sur rapport du Ministre en charge de l'Environnement, pour une durée de douze ans maximum renouvelable. Il est géré par un syndicat mixte regroupant toutes les collectivités qui ont approuvé la charte du Parc.

Le Parc naturel régional de Lorraine a été créé le 17 Mai 1974.

Activités :

- Protéger et gérer le patrimoine naturel, culturel et paysager, gérer de façon harmonieuse ses espaces ruraux, maintenir la diversité biologique de ses milieux, préserver et valoriser ses ressources naturelles, ses paysages, ses sites remarquables, mettre en valeur et dynamiser son patrimoine culturel.
- Aménagement du territoire
- Partie intégrante des politiques nationale et régionale d'aménagement du territoire, il contribue à définir et orienter les projets d'aménagement menés sur son territoire, dans le respect de l'environnement.
- Développement économique et social : animer et coordonner les actions économiques et sociales pour assurer une qualité de vie et un développement respectueux de l'environnement du territoire, en valorisant ses ressources naturelles et humaines.
- Accueil, éducation et information : favoriser le contact avec la nature, sensibiliser ses habitants aux problèmes de l'environnement, inciter ses visiteurs à la découverte de son territoire à travers des activités éducatives, culturelles et touristiques.



- L'expérimentation : contribuer à des programmes de recherche afin d'initier des procédures nouvelles et des méthodes d'actions qui peuvent être reprises sur tout autre territoire, au niveau national mais aussi international.

A quels défis vos activités / pratiques d'écotourisme répondent-elles ?

Eléments issus du Rapport d'activités du PNRL 2013

- **Défi n°6 : Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles :**
 - » Mise en place d'un partenariat avec l'association Appels pour assurer le ramassage des amphibiens
 - » Réalisation des Atlas communaux sur la zone Est du Parc
 - » Organisation du 4ème concours Prairies fleuries
 - » Renouvellement des contrats MAET sur les prairies remarquables de la zone Ouest
 - » Reconquête de la continuité écologique des cours d'eau
 - » Premières réflexions de restauration des continuités de mares
 - » Définition des réseaux écologiques forestiers
- **Défi n°4 : Changement climatique & énergies :**
 - » Apéro-débats sur l'énergie : actions de sensibilisation des habitants à l'énergie et au climat
 - » Ciné-débat à Commercy sur les questions de l'énergie et du climat, action qui s'inscrit dans le cadre du Plan climat territorial (PCT) et concerne l'information des habitants
 - » Démarche environnementale interne au Syndicat mixte

40 salariés

Syndicat Mixte composé :

- de la Région Lorraine
- des départements de Meuse, Moselle et Meurthe-et-Moselle
- des 183 communes ayant approuvé la Charte du Parc
- des 14 EPCI ayant approuvé la Charte révisée du Pnr de Lorraine
- des 9 Villes-Portes
- de la communauté urbaine du Grand Nancy

: certification Norme ISO 14001

- **Défi n°1 : Consommation & production durables :**
 - » Animation du réseau des boutiques du Parc et organisation d'un marché des saveurs
 - » Etude de faisabilité pour la valorisation

des vergers familiaux

» Formation « Manger mieux autrement » à destination des centres d'hébergement qui font partie du Réseau Éducation

- **Défi n°5 : Transport & mobilité durable :**

» Manifestation « tout savoir sur l'éco mobilité à Vic-sur-Seille » organisée avec le Groupe La Poste et qui avait pour but d'informer les élus et les citoyens sur les nouvelles formes de mobilité.

Activités écotouristiques :

Les actions d'un Parc naturel régional sont menées en fonction du projet défini dans sa charte et des enjeux de son territoire. Favoriser la découverte des patrimoines, accueillir, sensibiliser et informer les publics font partie des vocations inhérentes à un Parc. En matière de tourisme, les actions conduites par les Parcs naturels régionaux s'inscrivent dans le cadre du tourisme durable et de l'éco tourisme.

Objectif des activités écotouristiques :

Le développement des activités touristiques durable constitue l'une des missions fondamentales des Parcs Naturels Régionaux.

Quels sont les moyens mis en œuvre pour faire respecter les pratiques écologiques sur votre site ?

Le Parc apporte essentiellement une ingénierie technique aux porteurs de projets, il accompagne donc ceux-ci en essayant de favoriser l'intégration des valeurs du développement durable aux projets, pour ce qui concerne la Maison du Parc, mise en place d'une démarche Iso 14001.

Principaux leviers :

Parmi les plus récents leviers on peut évoquer le Programme LEADER Ouest Parc naturel régional de Lorraine qui avait pour thématique principale le Tourisme durable et a apporté une enveloppe d'1,35 millions d'euros pour accompagner des actions s'inscrivant dans cette thématique.

Freins rencontrés :

Impossible à préciser au regard du nombre de projets et d'actions menés.

Projets à venir :

« Constituer un territoire d'accueil intégré à celui de la Grande Région » est l'un des objectifs stratégiques de la nouvelle Charte du Parc pour la période 2015-2027. Le projet de territoire prévoit de favoriser le développement de telles activités sur cette période.

La Ferme du Sonvaux

Nadja Pruvost, gérante



La Ferme du Sonvaux, est une exploitation agricole à dominante équestre qui existe depuis 1979 et également une ferme pédagogique où vivent chevaux, poneys, animaux de la ferme dont plusieurs races rares telles que le cochon gascon, la vache auroch, chevaux préhistoriques Lorrains... Tout est mis en œuvre pour découvrir les Côtes de Meuse ainsi que le patrimoine culturel et naturel local et profiter des joies de la ferme conservatoire.

Activités :

- Vente d'animaux d'agrément ou de travail (chevaux, chèvres, cochons, lapins)
- Centre de tourisme équestre (balade nature, balade en calèche, à cheval)
- Cours d'équitation
- Atelier de travail du cuir : fabrication d'harnachement des chevaux et bracelet en cuir activité loisir
- Activités autour de la ferme : présentation du matériel, des animaux, initiation aux soins des chevaux
- Animations en attelage : mariage en calèche, fête de village, visite du château de Lunéville (2014)
- Formations professionnelles
- Chambres et tables d'hôtes

A quels défis vos activités / pratiques d'écotourisme répondent-elles ? :

Défi n°6 : Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles : races domestiques en voie de disparition ayant un intérêt écologique comme le cochon gascon (patrimoine génétique qui perdure) chevaux préhistorique européen, chèvre de Lorraine...

Défi n°2 : Société de la connaissance : transmettre au grand public le patrimoine culturel (races d'animaux), collections d'outils anciens, travail vigneron et la culture de l'agriculture

Défi n°1 : Consommation & production durable : visite de la ferme avec explications de l'agriculture raisonnable, sensibilisation à une agriculture durable et familiale, intérêt de conserver la biodiversité (berceau de Crapauds sonneurs et création de mares pour leur reproduction), agriculture qui ne détruit pas les ressources : « nous nous intégrons dans leur milieu naturel et non l'inverse »

Défi n°5 : Transport & mobilité durable : traction animale en campagne et en ville, formation de meneur...

Activités éco-touristiques :

- Ferme pédagogique avec découverte de races rares (conservatoire de races)

Le couple gérant Nadja et Bernard Pruvost

130 cavaliers

Ouverte à tout public dont une majorité d'enfants

3000 visiteurs par an

- Visite des mares pédagogiques

- Sensibilisation à la micro faune locale

- Equitation : galop en pleine nature, savoir s'orienter dans la nature, reconnaître les feuilles, les arbres, les animaux...

- Tourisme équestre : découverte de la campagne environnante, randonnée avec animations (voir les étoiles, pêche à la truite...)
- Chambres d'hôtes : utilisation de pompe à chaleur, puits, chauffage au bois, ampoules basse consommation...
- Nouveauté à destination des scolaires, sur le village Les Eparges découverte des animaux de la guerre et du patrimoine (ancien et nouveau village), animations organisées avec des animaux de bât (pony bâté) pour intéresser les enfants.

Objectifs des activités éco-touristiques :

La raison première est personnelle, c'est le fait de partager ses valeurs avec autrui et de le transmettre mais il y a aussi la demande des visiteurs.

Quels sont les moyens mis en œuvre pour faire respecter les pratiques écologiques sur votre site ?

Mise en place de toilettes sèches utilisées par les groupes, sensibilisation directe auprès des visiteurs et mise à disposition de panneaux explicatifs (pour les enfants) concernant le tri des déchets ainsi que l'explication de l'intérêt de donner les restes aux animaux plutôt que de les jeter (comprendre l'intérêt du tri)

Principaux leviers :

La passion et l'amour du métier, des enfants et des animaux qui permettent de vivre de sa passion sur la ferme, la forte demande des écoles de développer des activités pour les maternels, la demande de cheval de loisir (80% des visiteurs préfèrent faire plus de balade que de cours). Les partenariats ainsi qu'un sondage mis en place par la F.F.E ont démontré qu'il fallait développer plus de fermes pédagogiques.

Freins rencontrés :

- Economique : métier lucratif mais qui ne permet pas de gagner énormément et peu d'aides sont mises à disposition.

- Politique : fin des petites entreprises.

•



Projets à venir :

- Aménagement des parcours, animaux présentés dans les meilleures conditions, aménager progressivement la structure
- Chapiteau de cirque pour accueillir des spectacles et rencontres
- Ecurie neuve (2014) comprenant 25 places de chevaux, de la place de stockage
- Pérenniser les valeurs existantes

- Finir d'aménager la 3ème chambre d'hôte (ajout d'une salle de bain...)
- Développer l'accueil chambre d'hôte, animation et séjour (depuis 2014)

Partenaires :

Parc naturel régional de Lorraine, Chambre d'agriculture (Bienvenue à la ferme), CPIE de Meuse.

Observatoire des Côtes de Meuse

Marc Kaschinski, auto entrepreneur.



L'Observatoire des Côtes de Meuse, autrefois appelé Association du télescope des Côtes de Meuse, fondée en 1995, est aujourd'hui devenu auto entreprise depuis 2014. Il possède l'un des plus grands télescopes européens (83 cm de diamètre) donnant accès à l'enseignement de l'astronomie, la connaissance et l'enseignement de culture générale

qui passent par la découverte du ciel, des étoiles et des planètes.

Activités :

- Enseignement de la carte du ciel.
- Découverte des constellations et structures présentes dans le ciel.
- Observation des planètes, de la lune et du soleil qui se raccorde à un enseignement de culture générale.
- Gîte aux étoiles.

*Un unique salarié et un animateur en astronomie(2015)
4 adhérents (chiffre en baisse qui explique le changement de statut passant d'association à auto entreprise)
200 à 300 visiteurs par an tout public confondu (les groupes scolaires et de centres de vacances représentent 70% des visites et les touristes indépendants eux représentent les 30% restant)*

ainsi les ressources naturelles (utilisation de l'eau du puits)

Quels sont les moyens mis en œuvre pour faire respecter les

pratiques écologiques sur votre site ?

La sensibilisation directe du public est mise en avant et notamment lors de la journée du patrimoine par une visite du puits visant à mettre en avant l'utilisation de l'eau de la nappe phréatique dans le but de préserver les ressources naturelles (l'eau du réseau).

Principaux leviers :

Le fait d'être une association ainsi que le soutien du Parc naturel régional de Lorraine ont permis la mise en place de ces activités.

Freins rencontrés :

Le plus gros frein est d'ordre financier, problème de subvention, l'observatoire étant une structure privée, il ne peut recevoir de financement. La mairie a proposé une aide financière, pour restaurer le miroir, mais dans ce cas l'observatoire ne sera plus privé et donc perte de liberté pour le propriétaire.

Projets à venir : Les deux principaux projets pour l'observatoire sont de finir les travaux du gîte mais également de refaire le miroir qui est abîmé en remettant une couche de réflexion sur le miroir.

A quels défis vos activités / pratiques d'écotourisme répondent-elles ? :

Défi n°2 : Société de la connaissance : connaissance des sciences et connaissance en générale par le biais de l'internet et des personnes; la méconnaissance fait disparaître la société.

Défis n°5 : Transport & Mobilité durable : problématique qui concerne tout le monde.

Défi n°4 Changement climatique & énergies : Primordial pour ce type de société qu'est l'observatoire.

Activités éco-touristiques :

Ouverture d'un gîte aux étoiles qui accueille des étudiants et utilisation de l'eau du puits pour les toilettes qui favorise l'économie de l'eau du réseau par la préservation du bassin versant qu'il ne faut pas industrialiser.

Les travaux réalisés pour l'observatoire ainsi que pour le gîte ne sont réalisés que par l'utilisation de matériaux locaux.

Objectifs des activités éco-touristiques :

Promouvoir les valeurs de consommation et de productions durables, et préserver



Principaux partenaires : PNRL, Fédération Française d'astronomie, Fédération des clubs Lorrains d'astronomie, CPIE, lac de Madine...

Ecomusée d'Hannonville-sous-les-Côtes

Blandine Leprince, Directrice



Créé en 1991, l'Ecomusée d'Hannonville-sous-les-côtes, (autrefois appelé Maison des Arts et Traditions Rurales) se compose aujourd'hui physiquement de deux maisons Lorraines et de leurs dépendances. Celles-ci ont été regroupées en 1976 pour créer un lieu de mémoire autour du patrimoine bâti, des us et coutumes et des savoir-faire d'antan et traditionnels. Au fil du temps, le lieu s'est étoffé de nouveaux équipements : huilerie, éco-jardin (avec panneaux d'interprétation), outils de découverte du patrimoine et de la biodiversité (maquettes...).

Activités :

- Accueil et animations sur le site de l'Ecomusée de groupes scolaires et groupes organisés (loisirs, sociaux...), mais aussi en classe ou sur des sites d'animation (foyers ruraux, MJC...)
- Accueil touristique (juillet-août) sur le site
- Formations auprès des collectivités sur les thématiques du compostage et de l'éco-jardinage (formations, stages...)
- Mise en place d'une exposition annuelle en lien avec le développement durable (exemples : la forêt, les abeilles, les plantes médicinales...)
- Organisation de manifestations (marché d'Automne, marché solidaire) et d'un programme annuel d'animations (stages, ateliers techniques...)
- Eco-boutique : vente de produits locaux (alimentaires, artisanaux, livres, jeux...) et de produits solidaires (alimentaires, artisanaux).

A quels défis vos activités / pratiques d'écotourisme répondent-elles ? :

Défi n°6 : Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles : protection de l'environnement, espèces locales, petite faune...

Défi n°1 : Consommation & production durable : éco-boutique, actions mises en place lors de manifestations, relation avec les producteurs locaux, connaissance du terroir et du territoire.

Défi n°7 : Santé publique, prévention et gestion des risques : favorisation des soins au naturel (phytothérapie, apithérapie, homéopathie, relaxation...), organisation de formations aux premiers secours (tout public, adultes et enfants).

Défi n°2 : Société de la connaissance : recherche, développement et transmission de la connaissance pour tous.

Défi n°9 : Défis internationaux

3 salariés permanents
Mobilisation de 50 bénévoles lors d'événements spécifiques
Environ 200 adhérents
Ouvert à tous les publics mais le public le plus recensé est celui des enfants (scolaires et accueils collectifs de mineurs).
6000 visiteurs par an (scolaires compris)

en matière de développement durable et de pauvreté dans le monde : soutien au commerce équitable et à la solidarité internationale.

Activités écotouristiques :

- Valorisation de la gastronomie locale à travers l'éco-boutique et le Marché d'Automne ; valorisation des filières courtes et des productions locales et traditionnelles...
- Fabrication d'huile de noix à façon ; renouer avec les traditions d'antan et la préservation des noyers (arbres bien implantés dans nos paysages ruraux).
- Ensemble d'animations autour de l'apiculture (rucher-école, APIPOLE, sentier mellifère autour du village...)
- Portée à connaissance de l'apiculture et de l'intérêt des abeilles pour notre biodiversité.
- Mise en place d'animations spécifiques sur la découverte de l'architecture traditionnelle lorraine (livret découverte) et de l'éco-jardin (installation de panneaux d'interprétation et création d'un livret découverte).
- Création d'animations à destination du public scolaire et de loisirs en lien avec les savoir-faire traditionnels (distillation, apiculture...)
- 2010 : démarche innovante avec la Cie du Bonhomme à ressorts et Eric Delacroix, sculpteur. Création d'un recueil de paroles de jardiniers « Récoltes sous les côtes », illustré de sculptures réalisées pendant l'opération avec différents publics (scolaires, visiteurs, propriétaires de jardins...). Présentation du spectacle lors de la manifestation « Jardin pour tous » de juin 2011.
 - Inscription à la démarche « Qualité Tourisme » proposée par le CDT Meuse en 2014 (cahier des charges en lien avec l'éco-tourisme).
 - 2015 : intégration au réseau des boutiques du parc.



Objectifs des activités écotouristiques :

- Permettre une meilleure connaissance du patrimoine et des

savoir-faire locaux.

- Préservation du paysage emblématique des Côtes de Meuse.
- Initier de nouveaux projets en lien avec les thématiques développées et les acteurs du territoire (producteurs, artisans, hébergements, associations...) afin de développer et entretenir la dynamique locale.

Quels sont les moyens mis en œuvre pour faire respecter les pratiques écologiques sur votre site ?

- Sensibilisation des plus jeunes au tri, à la gestion de l'eau, au respect de la nature et de leur environnement par diverses approches sensorielles...
- La mise en place de stages, d'ateliers et de formations sur des techniques spécifiques sur l'éco-jardinage, la santé, l'alimentation... et l'apprentissage du grand public dans le cadre de manifestations (jardin pour tous).

Principaux leviers :

- Avoir une bonne connaissance du territoire et de ses acteurs e bénéficier des réseaux proposés (notamment par le PNRL, le Graine Lorraine) sont les outils nécessaires à la mise en place des activités, le relationnel avec les producteurs, les restaurateurs et hébergements, la vie associative et l'équipe de bénévoles y contribuent également.
- Les 3 sections de l'Ecomusée
 - théâtre (NA !),
 - Jardin-école (Apprenti jardinier)
 - Rucher-école

et la diversité des animations proposées par celles-ci.

- L'ouverture de l'APIPOLE : espace de concertation autour de l'abeille sociale et des pollinisateurs (une

rencontre par trimestre)

- Le soutien de certains partenaires territoriaux (collectivités, région, commune..) mais aussi privés (Coopérative Emc2, laboratoire Apimab, Jeux Bioviva...) pour la programmation du projet 2013 « En passant par le rucher... », qui a fédéré plus de 500 personnes. Mais aussi, Leader, pour la création de l'interprétation de l'éco-jardin en 2013 et l'installation de l'huilerie en 2008.

Freins rencontrés :

- le manque de temps (calendrier et activités qui se chevauchent),
- le manque de personnel pour développer certaines activités
- les finances (parfois) et la météo (souvent !) (Saison touristique courte)
- parfois un manque de dynamisme des politiques locales dans ce domaine ou plutôt un manque de propositions de démarches partenariales.

Projets à venir :

- Mise en place d'un atelier de transformation dans les locaux de l'Ecomusée autour des plantes (du semis à l'usage final, cosmétiques, teintures, cuisine...) prévu d'ici 2 ans.
- Signalétique complémentaire à l'éco-jardin (à destination du public « enfant ») et favoriser l'accueil des groupes.

Partenaires :

Le PnrL et les structures de son réseau éducation, la Région Lorraine, la commune d'Hannonville-sous-les-côtes, la codecom de Fresnes (propriétaire des locaux), l'AERM, la DDCSPP, le CG 55, la Codecom Côtes de Meuse-Woëvre.

Domaine du vieux Moulin-Etang Lachaussée

Christine Hion, Référente qualité et communication



Le domaine du vieux Moulin-Etang de Lachaussée est un établissement agrotouristique qui existe depuis 1981. Il se compose physiquement de deux grands corps de ferme, appartenant à l'Association des Paralysés de France. Classé Réserve Naturelle Régionale depuis la digue jusqu'à l'étang (360 Ha d'étang), on peut y découvrir la nature, le patrimoine et le terroir. L'élevage de volaille est raisonnée et se fait dans le respect de l'animal (non utilisation d'OGM ni même d'antibiotique). La sensibilisation et l'éducation à l'environnement sont les enjeux majeurs de cette structure.

17 salariés

40 personnes en situation de handicap

Tout public (photographes, ornithologues, randonneurs, enfants, scolaires...)

Nombre de visiteurs indéfinissable aux vues des nombreuses manifestations

(fête du poisson, le printemps de l'étang, sentiers de randonnées...)

Activités :

- Elevage de volailles et lapins
- Transformation de ces élevages en produits de charcuterie.
- Vente de produits.
- Entretien des espaces verts et bâtiments.
- Pisciculture.

- Accueil touristique.
- Restauration en auberge des produits issus des élevages du Domaine
- Education nature à destination des enfants (3 personnes en situation de handicap ont été formées, avec l'aide du PNRL, à l'animation nature, avec pour objectif principal de faire connaître à la jeune génération, les richesses naturelles qui nous entourent et en prendre soin.

A quels défis vos activités / pratiques d'écotourisme répondent-elles ?

Défi n°8 : Démographie, immigration et inclusion sociale : l'inclusion sociale de toutes personnes, en situation de handicap dans le cadre de l'autorisation de l'agrément de l'établissement médico-social et la volonté de les intégrer dans la société comme des citoyens à part entière.

Défi n°7 : Santé publique, prévention et gestion des risques : prévention des risques lors de randonnées, risques physiques, risques de pollution sur l'environnement...

Défi n°1 : Consommation & production durable : élevages, transformation en produit consommable...

Défi n°6 : Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles

Défi n°5 : Transport & mobilité durable : Utilisation de tricycles, mobile dream, joëlettes...

Activités éco-touristiques :

- Pratique du « no kill » sur le grand étang, pêche réglementée.
- Utilisation de barque avec moteur électrique ou sans moteur.
- Tri des déchets de l'auberge, compost.
- Utilisation de vélos électriques.
- Les pique-niques sont interdits autour de l'étang pour éviter les pollutions.
- Les sacs plastiques réutilisables sont en vente à la boutique.
- Récupération de matériaux destinés à de nouveaux usages (bancs fait en récupération de palettes)

Objectifs des activités éco-touristiques :

C'est la volonté du directeur de l'ESAT (établissement et services d'aide par le travail) depuis 2013, de mener toutes les actions d'accueil et de production du Domaine du Vieux Moulin, étang de Lachaussée dans le domaine de l'éco tourisme et rendre la structure exemplaire en la matière. (un exemple parmi d'autres : volonté d'utiliser l'eau de pluie pour les toilettes), c'est le propre de l'établissement.

Quels sont les moyens mis en œuvre pour faire respecter les pratiques écologiques sur votre site ?

Une sensibilisation permanente du personnel permet de

toucher les visiteurs du fait que ce soient des personnes en situation de handicap qui leur donnent les consignes et bonnes démarches à respecter. Au niveau de l'auberge, il y a des documents qui mettent en avant les pratiques écologiques comme par exemple le tri des déchets ou le fait de faire son propre compost mais il n'en reste pas moins que les visiteurs veulent d'eux-mêmes respecter l'environnement et la philosophie de l'établissement.

Principaux leviers :

La motivation du Directeur et de toute l'équipe à travailler avec un esprit éco-touristique et de protection maximal de l'environnement, tout en développant les activités.

Freins rencontrés :

Le plus gros frein rencontré est d'ordre budgétaire, budget qui a été remonté en deux ans après de nombreux efforts.

Le second frein reste la sensibilisation de quelques visiteurs



irrespectueux de l'environnement.

Projets à venir :

- Maintenir tout ce qui est déjà mis en place.
- Changer les bâtiments d'élevages en constructions durables et écologiques.
- Sensibiliser les enfants à la nécessité de préserver la nature, pour ensuite sensibiliser les parents.
- Persévérer dans la formation des personnes en situation de handicap, animateurs nature, afin d'éduquer les enfants au contact avec la nature et les oiseaux par le biais d'activités pédagogiques, comme par exemple lors du Festival de la Route des Oiseaux en partenariat avec la Grange théâtre.
- Développer l'accueil scolaire.

Principaux partenaires :

Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine, le Parc naturel régional de Lorraine (boutique du parc et charte éducation) SITA (tri des déchets), la CODECOM Côtes de Meuse-Woëvre, le Conseil Départemental, le CDT, l'OT Pays Cœur de Lorraine, la Région Lorraine...

La chèvrerie de Chaillon

Hélène Lebas, la propriétaire



L'activité principale de la chèvrerie de Chaillon est la production de fromages de chèvre en agriculture biologique. Créée en 2001, la ferme individuelle s'étend sur 6 hectares de prairies permanentes sur lesquels on peut rencontrer 40 chèvres laitières de races Alpines, des Saanen, des Angora, des Boer et des Lorraines ainsi qu'un bouc et depuis 2010 on en parle comme une agriculture biologique.

Activités :

- Fabrication fromagère
- Production de savon et cosmétiques bio à base de lait de chèvres
- Vente de fromages et cosmétiques bio
- Boutique en ligne
- Visite et dégustation pour groupe sur demande
- Ferme miniature depuis 2010
- Ferme pédagogique
- Accueil de scolaires et mise en place d'atelier

1 unique salariée (la propriétaire)

Ouvert au grand public, clientèle locale du 55-54-57

Consommateurs en AMAP (8 structures)

Entre 1200 et 3000 visiteurs/ an

- Vente de produits fromagers et cosmétiques à base du lait des chèvres et à formule 100% naturelle

Objectifs des activités éco-touristiques :

Faire découvrir au plus grand nombre ses activités et ses chèvres de Lorraine (race locale), le tout dans une optique de préservation des ressources naturelles et de respect des animaux.

Quels sont les moyens mis en œuvre pour faire respecter les pratiques écologiques sur votre site ?

La mise en place de panneaux explicatifs dans les toilettes sèches, la sensibilisation directe auprès des scolaires et la découverte d'un questionnaire expliquant les différences entre agriculture biologique et traditionnelle sont les outils permettant le bon fonctionnement et les bonnes pratiques de la chèvrerie.

Principaux leviers :

La volonté ainsi que les convictions personnelles d'Hélène à développer son agriculture biologique mais également le fait de travailler avec des clients en AMAP ont été les leviers permettant la mise en place de ces activités.

Freins rencontrés :

L'adaptation de la ferme aux exigences administratives a été le plus gros frein dans le développement des activités.

Projets à venir :

La pérennisation des activités déjà engagées ne permet pas de prévoir d'autres projets.

A quels défis vos activités / pratiques d'écotourisme répondent-elles ? :

Défi n°6 : Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles : préservation des espèces locales, agriculture biologique

Défi n°1 : Consommation & production durable : production de produits du terroir, consommation en AMAP...

Défi n°9 : Défis internationaux en matière de développement durable et de pauvreté dans le monde

Défi n°7 : Santé publique, prévention et gestion des risques : production de cosmétiques à formule 100% naturelle et le flaconnage est garanti sans PEHD.

Activités éco-touristiques :

- Mise en place de toilettes sèches avec tuiles transparentes au plafond pour permettre la traversée de lumière naturelle et donc pas d'utilisation d'électricité
- Visite de la chèvrerie et de ses dépendances



Le Vent des Forêts

Marie Céline Henri, assistante de direction



L'association le Vent des Forêts, fondée en décembre 1996, dont le secteur d'activité principal est la découverte de l'art et de l'environnement en passant par la culture, est un espace d'art contemporain à ciel ouvert regroupant six villages agricoles et forestiers (Lahaymeix, Fresnes-au-Mont, Dompcevrin, Pierrefitte-sur-Aire, Nicey-sur-Aire et Ville-devant-Belrain) et disposant de sept circuits de découvertes artistiques sur lesquels on peut rencontrer trois maisons sylvestres (les 3 maisons sylvestres sont en place, dont deux sont déjà en location : le «Nichoïr» et la «Noisette», la 3ème - la «Chrysalide» - sera normalement ouverte à la location en juin 2015) servant de refuge et où il est possible d'observer les oiseaux pour le «Nichoïr», et les chevreuils, cerfs et sangliers pour la «Noisette», et invitant des intervenants en résidence de création pour faire naître des œuvres d'art en forêt.

Activités :

- Location de trois maisons sylvestres (le Nichoïr, la Noisette et la Chrysalide) destinées au grand public et conçues comme des œuvres d'art à habiter au milieu des bois.
- Découverte à pied ou à VTT des sentiers forestiers, balade sur les chemins de découvertes artistiques.
- Production et exposition des œuvres réalisées par les artistes.

A quels défis vos activités / pratiques d'écotourisme répondent-elles ? :

Défi n°1 : Consommation et production durables : Maisons Sylvestres qui n'utilisent ni eau, ni électricité et des aliments locaux sont utilisés pour les paniers repas.

Défi n°6 : Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles : Conservation responsable et hébergement.

Défi n°2 : Société de la connaissance : Intervention d'un artiste dans les classes et médiatisation sur le terrain pour tout public.

Défi n°8 : Démographie, immigration, inclusion sociale : Bénévolats et personnes en service civique.

Activités éco-touristiques :

Les maisons sylvestres ne touchant pas le sol et n'utilisant ni eau, ni électricité, utilisation de toilettes sèches et de produits locaux pour les repas relèvent des activités éco-touristiques.

Objectifs des activités éco-touristiques :

Se mettre au service de la biodiversité par la mise en place de maisons où l'on peut observer dans leur habitat naturel et sans les déranger les gibiers et les oiseaux et encourager de nouveaux comportements responsables et durables.

6 salariés permanents / 97 adhérents

Ouvert à tout public (90% de marcheurs et randonneurs et environ

10% sont des habitants, groupes et visiteurs indépendants)

On comptabilise entre 15 000 et 20 000 visiteurs par an.

Quels sont les moyens mis en œuvre pour faire respecter les pratiques écologiques sur votre site ?

Se mettre au service des visiteurs tout en les sensibilisant directement mais également au travers de la charte de bonnes pratiques qui est placée dans chacune des maisons sylvestres, visant au respect des matériaux.

Principaux leviers :

La volonté des bénévoles et des habitants ainsi que la volonté des maires des six villages à mettre en place un projet commun autour de l'art et de l'environnement ont permis le développement des activités de l'association Le Vent des Forêts.

Freins rencontrés :

Le plus gros frein rencontré, notamment dans les débuts, a été d'ordre financier puisque très peu de subventions avaient été débloquées.

Projets à venir :

Un site internet, où vont figurer plus d'informations que sur le blog actuellement disponible, va être mis en place d'ici Juin-Juillet et dans lequel les visiteurs pourront sélectionner les données qu'ils veulent collecter (quel type d'arbre peut-on rencontrer sur les circuits, quel type d'animaux et de fleurs...) et qui facilitera leur visite sur le site ainsi que l'ouverture prochaine d'une 3ème maison sylvestre sont les projets à venir, et qui ne permettent pas en tout cas dans un futur proche, le développement d'autres activités éco-touristiques.

Partenaires : Le Ministère de la Culture et de la Communication (DRAC Lorraine), le Conseil Régional de Lorraine, le Conseil Général de Meuse, la Codecom Entre Aire et Meuse ainsi que les maires des six villages.



Crête des Eparges, Association l'Esparge



Patricia Pierson, Présidente de l'association

Le village des Eparges, anciennement appelé l'Esparge, a donné son nom à l'association l'Esparge qui existe depuis 2008. L'objectif premier de l'association est la valorisation et la préservation du site des Eparges, ainsi que la transmission de son histoire. Ce site regroupe plusieurs monuments historiques tels que le monument du coq, le monument du point X, le monument du 302ème Régiment d'Infanterie, le mémorial du génie, le monument du 106ème Régiment d'Infanterie et la nécropole Nationale du Trottoir, sans oublier de nombreux vestiges allemands (poste de secours, poste de commandement, postes de tirs...).

Activités :

- Circuits touristiques sur le site des Eparges (du village à la crête des Eparges, Combres, Saint Remy la Calonne, les bois de la Calonne etc...)
- Accueil du public (scolaires, visiteurs) dans la Maison du site des Eparges
- Publication d'un petit journal trimestriel
- Conférences, expositions, projections de films documentaires
- Mise à disposition de documents touristiques et historiques
- Séances de dédicace de livres
- Recherches historiques et sociologiques sur les populations locales
- Travail en partenariat (par ex. avec le CPIE dans l'étude des effets de la guerre sur la nature)

120 adhérents / une centaine d'abonnés
Ouvert à tout public, scolaires (50% de l'effectif),
visiteurs et touristes de mémoire (50% de l'effectif)
2500 à 3000 visiteurs recensés par an

A quels défis vos activités / pratiques d'écotourisme répondent-elles ? :

Défi n°2 : Société de la connaissance : connaissances littéraire, historique, environnementale et sociologique

Défi n°6 : Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles : respect de l'environnement dans les démarches de découverte

Activités éco-touristiques :

- Découverte de la faune et de la flore du site mémoriel
- Lien entre l'histoire et la nature
- Définition et explications de ce qu'est une zone rouge
- Respect des circuits sécurisés en zone rouge

Objectifs des activités éco-touristiques :

Le site des Eparges est un musée à ciel ouvert. C'est un patrimoine unique qu'il faut préserver. Déclarée « zone rouge » après la Grande Guerre, la Crête des Eparges est un sanctuaire au relief bouleversé qui porte encore les traces des combats qui se sont déroulés de septembre 1914 à septembre 1918 avec ses entonnoirs de mines, ses trous d'obus, ses boyaux... et 10 000 disparus ensevelis sous la terre.

Quels sont les moyens mis en œuvre pour faire respecter les pratiques écologiques sur votre site ?

Sensibilisation des enfants au respect de ce site qui est un ancien champ de bataille : terres argileuses qui peuvent provoquer des glissements de terrains, galeries souterraines impraticables colonisées par les chauves-souris, trous d'obus transformés en mares propices à une faune protégée (tels que les crapauds sonneurs), pratique de circuits balisés à travers une nature polluée par la guerre. Pour faire respecter les pratiques écologiques, il faut expliquer et faire découvrir le terrain tout en expliquant les raisons de sa nature et de sa fragilité.

Principaux leviers :

La richesse historique du site des Eparges ainsi que le centenaire ont permis de développer des activités.

Freins rencontrés :

- Problème d'ordre financier
- Manque de soutien
- Manque de cohésion territoriale

Projets à venir :

- Inauguration d'un buste en bronze du lieutenant Maurice Genevoix (6 avril 2015)
- Publication d'un livre sur les Donzelli (artistes italiens de la Reconstruction en Meuse) fin 2015
- Mise en place d'un nouveau circuit, les Eparges / Mont-Villers / la Calonne
- Mise en place d'un spectacle poétique et musical sur l'histoire des Eparges (2016)
- Nouvel hors-série sur l'église Saint Martin des Eparges (entièrement détruite pendant la Grande Guerre puis reconstruite et inaugurée en 1929)
- Nouvel hors-série sur les ex-voto de l'église St Martin des Eparges
- Diaporama à partir du fonds d'archives Genevoix
- Tables rondes autour de Maurice Genevoix « rencontres autour de Maurice Genevoix » (31 mai 2015)

Partenaires : CPIE, la ferme du Sonvaux, la CODECOM de Fresnes en Woëvre, l'Office de Tourisme Cœur de Lorraine, le Conseil Départemental de la Meuse, l'association « Je me souviens de ceux de 14 », les fonds européens, le PNRL, la Région Lorraine, l'Etat (DMPA), la commune des Eparges, Connaissance de la Meuse, l'ADAPEIM de Fresnes en Woëvre.



Les 9 défis du développement durable

Défi n°1 : Consommation et production durable

Agir à la fois sur les comportements des consommateurs et des producteurs responsables en prenant en compte tout le cycle de vie des produits et des services.

Défi n°2 : Société de la connaissance

Développer l'information, la formation, l'éducation tout au long de la vie et l'accès à la culture par un soutien accru à la recherche et à l'innovation sont les conditions de notre future compétitivité et de la pérennité de notre modèle économique et social.

Défi n°3 : Gouvernance

Une gouvernance adaptée facilite notre adaptation au changement et aide notre société à évoluer en associant toutes les parties prenantes.

Défi n°4 : Changement climatique et énergies

Avoir plus de rigueur et de sobriété dans nos consommations, encourager le développement des énergies renouvelables, préparer l'adaptation des territoires en veillant tout particulièrement à la situation des personnes et des activités vulnérables.

Défi n°5 : Transport et mobilité durables

Favoriser les transports les moins polluants en s'attachant à réduire les déplacements contraints. Développer des systèmes innovants répondant aux besoins de performances économiques, écologiques et de cohésion sociale.

Défi n°6 : Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles

Développer la connaissance et reconnaissance de la contribution des écosystèmes à nos besoins les plus essentiels. Encourager une économie, une urbanisation et des modes de production plus sobres et plus éco-innovants.

Défi n°7 : Santé publique, prévention et gestion des risques

Prêter une attention particulière à la qualité des milieux et aux inégalités sociales potentielles.

Défi n°8 : Démographie, immigration et inclusion sociale

Prendre en compte l'impact de la démographie sur l'économie et l'équilibre de nos systèmes de protection sociale en nous attachant à lutter contre toutes les exclusions dues à l'âge, la pauvreté, l'insuffisance d'éducation et en s'appuyant sur la dimension pluri-culturelle de la société française.

Défi n°9 : Défis internationaux en matière de développement durable et de pauvreté dans le monde

Soutenir le renforcement de la gouvernance internationale pour mieux intégrer les exigences du développement durable et contribuer à la sécurité alimentaire et énergétique des pays les plus défavorisés.

Pour tout renseignement concernant les activités pour tous que nous proposons tout au long de l'année (sorties naturalistes de découverte de la faune et la flore, ateliers pratiques, conférences et projections, ...), contactez-nous !



MEUSE

Renseignements au CIPIE de Meuse

14 rue Chaude, 55160 Bonzée - 03.29.87.36.65 - cpie.meuse.ressources@orange.fr

Conception, réalisation, rédaction
CIPIE de Meuse

ISSN : 0753-3454

Directeur de publication
Olivier AIMONT

Directrice de rédaction
Alexandra PINATON

Coordination - mise en page
Samuel NOURRY

Impression
Conseil Départemental de la Meuse

Remerciements
A tous les rédacteurs d'articles

Ainsi qu'à :
Toute l'équipe du CIPIE de Meuse

Photos et illustrations
Sauf précision, photos des auteurs d'articles et CIPIE de Meuse.

